

3.00 crédits

60.0 h

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Barroo Sarah (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais > Facilités pour suivre le cours en français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Avoir suivi le cours LNEER1001 ou avoir obtenu un niveau A1 au test de niveau.
Thèmes abordés	• La vie quotidienne • Transport et voyages • Santé (médecin, pharmacie) • Faire des courses • Etudes et activités • Le travail
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <i>Acquis d'apprentissage des programmes de Bachelier en ESPO</i> • AAC4 . Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international. • AAC4.2. Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : • communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; • Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible. • AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité. <i>Acquis d'apprentissage du CECR pour le niveau visé, A2</i> Compréhension orale (général) – A2 • reconnaître une information concrète à propos d'un sujet familier et quotidien, à condition que le débit soit lent et que l'information soit claire. Compréhension de l'écrit (général) – A2/A2+ • comprendre de courts textes simples sur des sujets concrets courants comportant une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail / aux études. • comprendre des textes courts et simples contenant un vocabulaire extrêmement fréquent, y compris un vocabulaire internationalement partagé. Production orale (général) – A2 • décrire ou présenter simplement des gens, des conditions de vie ou de travail, des activités quotidiennes, ce qu'il/elle aime ou non, par de courtes séries d'expressions ou de phrases faisant partie d'une liste. La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise, mais les interlocuteurs devront parfois faire répéter. Une forte influence de l'une ou l'autre des langues parlées sur l'accent, le rythme et l'intonation peut affecter la compréhension et requiert la participation des interlocuteurs. La prononciation des mots familiers est cependant claire. Interaction orale (général) – A2 • communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers relatifs au travail et aux loisirs. • gérer des échanges de type social très courts. Production écrite (général) – A2+

	• produire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que". Interaction écrite (général) – A2 • rédiger de brèves notes simples toutes faites en rapport avec des besoins immédiats. Compétence linguistique générale – A2 • produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<u>ÉVALUATION Q1</u> • Test Deel 4 (vocabulaire) – 2 points • Test Deel 5 (vocabulaire) et grammaire de Deel 4 et Deel 5 : ER sujet indéfini, ER de lieu, les phrases complexes (conjonctions) – 4 points • 1 tâche orale conjointe – 4 points • Partiel écrit : Deel 4 à 6 incluse (grammaire, vocabulaire, lecture & expression écrite) – en auditoire – semaine 13 ou 14 (en fonction de la disponibilité des auditorios) – 10 points <u>ÉVALUATION Q2</u> • Note de janvier en fin du quadri – 7 points • Test Deel 7 (vocabulaire) – 1 point • Test Deel 8 (vocabulaire) + grammaire de Deel 7 et Deel 8 : verbe / pronom réfléchi, l'impératif, le conditionnel, verbes de modalité – 2 points • Examen écrit : Deel 7 à Deel 9 incluse (grammaire, vocabulaire, expression écrite, lecture et audition) – 6 points • 1 examen oral (par 2 étudiants) qui a lieu lors de la session de juin et consiste en une conversation par groupes de 2 étudiants sur des thèmes abordés pendant l'année – 4 points <u>EVALUATION SESSION AOÛT-SEPTEMBRE</u> • Examen écrit : Deel 4 à Deel 9 incluse (grammaire, vocabulaire, expression écrite et lecture) – en auditoire – 15 points • Examen oral (par groupes de 2 étudiants) – 5 points Attention: Toutes les parties d'évaluation sont obligatoires . Cependant, une absence (sans justificatif officiel) à un test d'évaluation permanente (tests 1 et 2 et le test oral) entraînera un '0' pour ce même test ; une absence à un partiel ou examen écrit et/ou examen oral impliquera une note d'absence pour la totalité de l'évaluation et l'étudiant se verra donc interdire l'inscription aux autres parties de l'évaluation. En ce qui concerne les demandes de 'note de présence', seules celles introduites via le bureau virtuel de l'étudiant-e seront prises en compte. Une demande de note de présence en décembre entraîne un zéro pour la totalité de l'évaluation Q1 ; l'étudiant-e ne peut la présenter au Q2 ; il peut cependant présenter les évaluations du Q2. En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie) pour un des examens, le certificat doit être envoyé au président ou à la présidente du jury, au secrétariat facultaire, avec en copie le professeur et coordinateur de cours. Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez pas présenter cet examen à une autre date durant la session. En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du Règlement général des études et des examens de l'UCLouvain que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure dans l'année académique. Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles lors des évaluations est strictement prohibée ; toute infraction sera consignée et transmise au jury, qui statuera sur l'irrégularité. La présence au cours est obligatoire. En cas de plus de trois absences non justifiées aux activités d'enseignement, l'enseignant-e peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription de l'étudiant-e à l'examen du cours, au motif que celui-ci ou celle-ci n'a pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage, conformément aux dispositions réglementaires applicables. (RGEE - art. 72).

Méthodes d'enseignement	Encadrement cours en petits groupes Charge de travail Heures présentielles : 60 h Travail autonome : 60 h • Ce cours de 3 ECTS comporte 60 heures en présentiel et se donne à raison d'une séance de 2 heures par semaine au Q1 et au Q2. • La présence à chaque séance est obligatoire . • Pour information, chaque séance de 2 heures implique environ 2 heures de travail en autonomie. • Le cours couvre 6 chapitres du manuel " Vanzelfsprekend ", à savoir chapitres 4 – 9, couvrant des thèmes de la vie quotidienne Le cours vise à développer les connaissances lexicales et grammaticales par • des exercices de lecture et d'audition afin de consolider les connaissances lexicales et grammaticales • des explications grammaticales et des exercices (oraux et écrits) couvrant la grammaire de base du néerlandais. • des activités de production écrite et orale (dialogues et emails)
Contenu	Cette unité d'enseignement consiste à : • apprendre le vocabulaire de base et les structures de base du néerlandais et consolider la compréhension de ce vocabulaire et de ces structures par des exercices écrits et oraux. • exercer les quatre aptitudes langagières (l'écoute, la lecture, l'écriture et la parole) au moyen de textes et de situations inspirés de la vie quotidienne et culturelle en Flandre.
Bibliographie	Manuel <i>Vanzelfsprekend</i> (références: Instituut voor Levende Talen – KU Leuven, Vanzelfsprekend, Nederlands voor anderstaligen/Néerlandais langue étrangère, Acco). Tekstboek ISBN : 978-94-634-4698-3.
Autres infos	Ce cours s'engage pour la transition et le développement durable en abordant, à travers des documents authentiques, des thématiques liées au respect de la nature.
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences humaines et sociales	HUSO1BA	3		
Bachelier en sciences philosophique, politique et économique	PPE1BA	3		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3		
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		
Bachelier en sciences économiques et de gestion	ECGE1BA	3		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOL1BA	3		
Bachelier : ingénieur de gestion	INGE1BA	3		